



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E207162

VALABLE JUSQU'AU 02/07/2026

ÉDITÉ LE

10/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/04/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 02/07/2024  
5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC alencon

Siret : 951 335 785 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3818683-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 148582568

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 148582568

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : CLIMA 2

RUE FELIX BRARD  
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

Téléphone : 02 14 98 81 00

Portable : 06 13 97 44 27

Fax :

Site Internet :

E-mail : secretariat@clima2.fr

Responsabilité légale :

DEGUY ANTHONY PRÉSIDENT / TARRET MARIEN DIRECTEUR GENERAL  
DELEGUE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 03/07/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 03/07/2025         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 03/07/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.